

Réunion du conseil municipal

Il se tenait ce 22 mars



Réunion du conseil municipal

C'est à 20h30 qu'a débuté le conseil ce jeudi 22 mars, avec en préambule une minute de silence demandée par le maire pour le décès du jeune Timoté Mesuil, dans les circonstances tragiques que l'on sait et sur lesquelles personne ne reviendra, par respect pour ses proches.

Le maire a remercié les présents et ceux qui ont donné procuration.

L'ensemble des points de l'ordre du jour (voir l'article de Jean-Luc Davezac, sur le Journal du Gers, le présentant) ont été examinés et tous ont reçus une approbation à l'unanimité à l'exception des points 4 et 7 abandonnés pour dossier incomplet (Yannick Ninard).

Sur le paiement des photocopies de documents par les usagers qui en font la demande cela a été approuvé sans hésitation, une économie étant ainsi réalisée.

Les décisions prises par le maire : Christine Ducarrouge a souhaité savoir pourquoi on avait demandé l'assistance pour défendre la mairie. En fait il s'agit d'un excès de vitesse commis par un employé de mairie, utilisant un véhicule municipal, et ne s'étant pas dénoncé. Etant donné que sur la photo, il n'est pas reconnaissable, le maire a voulu prendre les devants, pour éviter une sanction trop lourde et il espère que l'employé indélicat se dénoncera.

Il a été question des divers espaces du lac, objets du point 6, avec un appel à candidatures.

La réfection du RD 9, c'est-à-dire la traversée de la commune du carrefour des 4 chemins jusque la gare a été programmée.

A aussi été évoquée la carte dynamique bilingue, pour laquelle un chargé de missions, Vincent Rivière, présent dans la salle, est intervenu à la demande du maire, précisant qu'un jeune homme, Cédric Melac, à la suite de la demande d'Escota e Minja, par convention serait employé à cette tâche. Autorisation a été donnée pour cette convention.

A aussi été accordée une autre convention pour mettre à disposition de la société philharmonique, une salle de répétition, une fois par semaine dans l'école de musique, avec un bureau et une réserve (demande la nouvelle présidente Verrière).

A la demande de la CCGT, où des maires sollicitaient que des non élus de la communauté de communes puissent diriger des commissions, des membres du conseil ont été ajoutés à savoir Corine Réa Minvielle à Enfance et Jeunesse, Christine Ducarrouge et Jean-Luc Dupoux au Tourisme, Corine Réa Minvielle à Sport et Culture.

Au sujet de l'Urbanisme, et notamment pour la zone Porterie Barcellone, Jean-Luc Dupoux a fait savoir que sur 38 réservations de la première tranche, 8 permis de construire avaient déjà été accordés et que la seconde tranche (côté groupe scolaire) était démarrée.

Pour le problème des riverains de la rue Gaston Defferre et l'achat de terrains complémentaires cela a été accordé pour l'euro symbolique et la prise en charge des frais de notaire par la commune, à charge, pour les familles intéressées, de respecter les droits de passage.

Il a aussi été question pour la Résidence de l'Ovalie de faire passer le parking, près de la salle polyvalente dans le domaine public et il a été demandé par Jean-Luc Dupoux aux représentants d'un groupe voulant construire 10 maisons individuelles et un bâtiment complémentaire, sur les terrains de l'ancien Brico-Marché, de venir présenter ce projet de construction aux habitants des quartiers Résidence Ovalie, Roger Couderc et Poumadères.

Questions diverses, Christine Ducarrouge a demandé si l'on pourrait étendre la compétence d'action du mini bus du centre social qui permet d'emmener au Pont Peyrin des personnes intéressées. Le maire a répondu que c'était impossible, pour l'instant, vue la farouche opposition des commerçants du centre. Jean-Luc Petit-Roux, directeur général des services, a dit que cela serait abordé ultérieurement. Jacques Andreetta s'est inquiété de l'aire des gens du voyage confiée au syndicat Maléo. Francis Idrac a expliqué que c'était une nécessité, vues les nombreuses détériorations et Jean-Luc Petit-Roux a mentionné que l'aire serait fermée du 7 juillet au 5 septembre pour la réfection. Christine Ducarrouge a soulevé le problème des fins de contrat des AVS en milieux scolaires ce à quoi Evelyne Lombard a indiqué que tout serait fait pour faire remonter plus haut cette difficulté.



membres du conseil



membres du conseil



membres du conseil